

Chiny

N°13 • Mars 2023

BULLETIN COMMUNAL
D'INFORMATION



Cité des Comtes
Cité des Contes !

© JULIEN GOBERT

Vie politique



Un budget 2023 généreux !

Environnement



Vallée de la Semois, sacrée Parc national

Citoyenneté



Voeux communaux



Administration communale de Chiny

Rue du Faing, 10
6810 Jamoigne
Tél. : +32 61 325 353
Fax : +32 61 325 365

www.chiny.be

Imprimé
2900 Exemplaires

Directeur de publication
Sébastien PIRLOT

Administration et rédaction
Ville de Chiny

Conception et impression
Lorgé Imprimeur

Sommaire

EDITORIAL	3
FINANCE	
Un budget 2023 généreux !	4
Budget 2023 : « <i>Citoyens au cœur de l'action</i> »	6
Nouveau : la Ville de Chiny octroie désormais des primes à l'acquisition, la construction et la rénovation (dont isolation) !	7
POPULATION	
Population de la Commune de Chiny	8
Calendrier des permanences 2023 du service population	8
TRAVAUX	
Service des travaux de la Ville de Chiny	9
Edito - Qu'en est-il des bonnes résolutions ?	10
Différents travaux sont programmés en 2023	10
ADMINISTRATION	
Services administratifs de la ville de Chiny	12
ATL	
La coordination accueil temps libre (ATL) de la Ville de Chiny	13
ÉCONOMIE ET PME	
Zam natural candle	14
Sandra Maison de beauté	14
Thierry Devillet	15
L'As de trèfle	15
VIE ASSOCIATIVE	
À la découverte de nos associations	16
Des nouvelles de la Régie Communale Autonome	17
ENVIRONNEMENT	
Semaine de l'arbre 2022 : la haie mise à l'honneur pour son rôle de refuge de la biodiversité	19
Be-wapp : 9 ^e édition du Grand Nettoyage	19
TOURISME	
« <i>La Vallée de la Semois</i> » sacrée Parc national !	20
Ce qu'il faut savoir pour ouvrir un hébergement touristique	22
Une nouvelle édition 2023 de la brochure touristique « <i>Chiny et ses villages</i> » !	22
BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE JAMOIGNE	
« ... <i>Et la Semois était rouge de sang...</i> » :	23
CITOYENNETÉ	
Cérémonie du 11 novembre	24
La Magie de Noël au Château du Faing	25
13 janvier 2023 : du monde et une belle ambiance... pour les traditionnels vœux communaux et du CPAS	26
Samedi 11 février 2023 : accueil des nouveaux arrivants	28
L'e-guichet de la Commune de Chiny	28
Excursion communale : marché de Noël à Gand	29
Dans le cadre des commémorations d'août 1914 au Château du Faing : une marche Rossignol-Jamoigne	30
ACTION SOCIALE	
Repair cafe : un an déjà !	31
Nouvelle action à venir du plan de cohésion sociale (PCS) : découvrir et vous perfectionnez en informatique !	31
AGENDA	32

Éditorial

Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs,

Comme l'écrivait l'auteur belge **Firmin van den BOSCH**, « *une année qui finit, c'est une pierre jetée au fond de la citerne des âges et qui tombe avec des résonances d'adieu* ». Dès lors, à l'aube de cet an neuf qui commence, permettez-moi, cher(e) concitoyen(nes) de la Ville de Chiny, de vous souhaiter une belle et heureuse année 2023. Que vos rêves se réalisent et que la vie vous soit douce.

2022 est ainsi bouclée ! Riche en idées, en projets et en travaux tous azimuts qui nous emmènent, dans la foulée, à un calendrier 2023 déjà plus que bien rempli ! Avec toujours cette volonté de poursuivre et renforcer les différentes collaborations que nous menons avec nos partenaires. Un seul objectif : continuer à mener des actions favorisant le développement accru de notre Commune.

Les événements de ces derniers mois auront fait de l'année 2022 une année particulièrement compliquée : la guerre en Ukraine, les tensions sur l'énergie, l'ampleur de la sécheresse estivale, etc.

Cette situation internationale nous a fait basculer vers une période d'incertitudes et de bouleversements. Le changement climatique est une évidence. La transition énergétique devient incontournable pour toutes et tous, dans nos familles, dans notre vie quotidienne, sur nos lieux de travail comme pour nos loisirs, pour les entreprises et pour les collectivités locales. La sobriété énergétique est devenue une obligation à la fois citoyenne et financière. Nous devons la mettre en place, rationnellement, sans oublier les plus fragiles d'entre nous. Ils seront les plus impactés et nous avons le devoir de les protéger et d'agir pour réduire ces inégalités.

La Commune de Chiny, comme tout un chacun, subit, elle aussi, des augmentations considérables en matière de dépenses énergétiques (mazout, électricité,...), aux-

quelles se cumulent l'augmentation des salaires (au minimum une indexation est prévue en 2023), des denrées alimentaires, des fournitures et des travaux en général. Mais, malgré cela, comme vous pourrez le découvrir dans le présent bulletin communal, notre budget 2023 s'annonce des plus excellents !

Comme à l'accoutumée, ce nouvel opus de « *Chiny, Cité des Comtes, Cité des Contes !* » permettra de vous informer des manifestations passées ou à venir, des projets finalisés ou ceux en cours de réalisation.

Chiny se voulant une Commune dynamique, vous découvrirez, à la lecture de ces pages, que ce ne sont pas les initiatives qui manquent ! Et encore moins le travail pour finaliser de nombreux dossiers.

Je tenais d'ailleurs à remercier tous les agents des différents services communaux pour leur dévouement au quotidien : ils sont la cheville ouvrière de nos actions. Sans eux, nous ne pourrions pas réaliser nos projets, les différentes tâches journalières et les interventions d'urgence.

Le printemps arrivant à grands pas, notre vie festive bourgeoise à nouveau, grâce à notre tissu associatif et ses bénévoles : merci pour leur implication et le don de leur temps dans de nombreuses manifestations !

L'année 2023 est désormais bien là et, fidèles à notre programme malgré les diverses contraintes administratives ou financières qui pèsent sur toute gestion publique, nous poursuivons inlassablement notre action communale basée sur le bien vivre ensemble et l'amélioration du cadre de vie des habitant(e)s des différents villages composant la Commune de Chiny.

Il me reste à conclure le présent éditorial en vous réitérant, du fond du cœur, mes meilleurs vœux pour cet an nouveau. Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro de « *Chiny, Cité des contes, Cité des comtes* ».



Sébastien PIRLOT
Bourgmestre

Budget

Un budget 2023 généreux !

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Cher(e)s concitoyen(ne)s,

Permettez-nous de vous présenter brièvement les grandes lignes de notre budget ordinaire et extraordinaire 2023. Dans la continuité des années précédentes, le Collège communal de la Ville de Chiny a souhaité mettre en œuvre un budget réaliste.

Comme c'est le cas depuis maintenant 17 ans, aucun impôt n'a été augmenté, ni au niveau des centimes additionnels au Précompte Immobilier ni à l'Impôt sur les Personnes Physiques. De même, la taxe sur l'enlèvement des déchets ménagers (pour rappel, la Région wallonne nous oblige à l'équilibre budgétaire sur ce poste) restera identique.

Un véritable tour de force car de nombreuses décisions prises par les autorités supérieures (Fédéral, Région) s'imposent souvent aux Communes (exemple : dotation de la Zone de police, dotation de la Zone de secours, etc). Elles engendrent toujours des coûts supplémentaires sans qu'il y ait souvent contrepartie financière desdites autorités !

L'excellence de ce budget 2023 s'explique notamment par les dernières modifications budgétaires exceptionnelles survenues en novembre 2022, grâce à nos ventes de bois.

En effet, par rapport au budget 2022 adapté (soit après la dernière modification budgétaire survenue en novembre 2022), on observe une hausse notable des recettes :

- > + 350.000 € du Fonds des communes ;
- > + 112.000 € en matière de précompte immobilier ;
- > + 304.000 € en matière d'IPP (il s'agit en fait d'une décision relevant du SPF Finances : « Suite à l'adaptation de la comptabilité fédérale et afin d'appliquer la loi comptable du 22 mai 2003, toutes les villes et communes percevront 14 mois de recettes en 2023 au lieu de 12. Les années suivantes, toutes les villes et communes recevront à nouveau 12 mois de recettes ». Il s'agit donc d'une opération

« one shot ». Ceci explique donc, en grande partie, l'augmentation importante des recettes estimées de 2023). Comme déjà indiqué, nous n'avons augmenté ni l'IPP ni le précompte immobilier depuis 2007.

En dépenses, nous avons (toujours par rapport au budget 2022 adapté) :

- > + 23.000 € en dépenses de fonctionnement (alors que nous avons diminué de l'ordre de 150.000 € les dépenses de fonctionnement du Centre sportif, qui est passé, pour des raisons fiscales, en Régie Communale Autonome au 1er janvier 2023) ;
- > + 10.000 € pour des excavations techniques dans les cimetières ;
- > + 21.500 € au poste chauffage alors que nous avons retiré 62.500 euros du Centre sportif (passé en RCA). Dans les faits, il y a donc une augmentation de 41.000 € ;
- > 10.600 € au poste électricité, alors qu'ont été retirées les dépenses en matière d'électricité du Centre sportif (+/- 30.000 € en 2022), là encore en raison de la nouvelle RCA ;
- > + 180.000 € en dépenses de personnel en raison des indexations. En effet, au 1er novembre 2022, trois indexations étaient prévues pour 2023, en février, mai et août. Ces indexations augmentent le coût du personnel d'environ 4% pour l'année (environ 170.000 €). L'augmentation entre 2022 et le budget 2023 est d'environ 8,5%. En 2022, les augmentations dues aux indexations avaient en partie été absorbées par la prise en compte des départs à la pension de 2 membres du personnel administratif. Finalement, aux dernières nouvelles, il semblerait que seules 2 indexations au lieu de 3 seraient prises en compte ;
- > + 13.000 euros au niveau du personnel statutaire : la cotisation patronale « pension » du personnel statutaire est augmentée de 32,5 % à 33,5 % en 2023 ;
- > des dépenses de personnel de l'ordre de 400.000 euros glissent vers la nouvelle RCA.



Nos excellents résultats financiers nous permettent de redistribuer une partie de ceux-ci vers notre population qui, en ces temps difficiles pour cause d'inflation et d'explosion des coûts énergétiques, mérite d'être soutenue et aidée ! En effet, le rôle fondamental d'une Commune n'est pas de thésauriser à outrance mais bien de veiller à améliorer le cadre de vie de ces concitoyens. Dès lors, des moyens conséquents seront dégagés à cet égard dans le cadre du budget 2023 :

- > + 15.000 € pour notre participation au Parc national de la Vallée de la Semois ;
- > + 15.000 € pour la mobilité douce ;
- > + 25.000 € pour le fleurissement ;
- > + 25.000 € pour la création de primes à l'achat, à la construction et à la rénovation de logements ;

Ce sont 3 nouveautés.

Le chèque citoyen « aide au pouvoir d'achat » et pouvant être dépensé dans les commerces établis sur le territoire communal passe de 25 à 40 € (2 chèques de 20 €). Soit un coût budgétaire pour notre Commune de plus 100.000 €. Mais, en ces temps de crise, il est plus que nécessaire d'aider nos habitants tout en soutenant nos PME.

Enfin, le budget « citoyen », lancé en 2022 et destiné à soutenir des initiatives des associations proposant des projets utiles à la collectivité est maintenu à même hauteur : 25.000 euros.

Dernier point, qui concerne notamment l'extraordinaire, des emprunts sont prévus pour financer la rénovation du bûcher à Moyen (150.000 €), la rue de Jamoigne à Moyen (100.000 €), l'aménagement d'une aire pour mobile-homes (100.000 €), ainsi que pour le financement du remplacement de l'éclairage public par du LED (programme E-LUMIN).

Nous continuons à maîtriser la dette : les nouveaux emprunts (+ 414.601,62 €) sont largement inférieurs au montant du capital qu'il est prévu que nous remboursions en 2023 (675.286,33 €).

Pour l'anecdote, sachez que notre budget ordinaire initial 2023 dépasse pour la première fois les 11 millions d'euros. L'équilibre à l'exercice propre est atteint grâce à une reprise de 200.000 € sur la provision « énergie/inflation » que nous avons constituée de manière prudente avec les bons résultats enregistrés lors de nos ventes de bois.



En guise de conclusion, deux mots suffisent pour définir l'année budgétaire 2023 : réalisme et générosité !



Frédéric ROBERTY
Président du Conseil communal
Adjoint au Budget et aux Finances



Sébastien PIRLOT
Bourgmestre en charge
du Budget et des Finances



Budget 2023

« *Citoyens au cœur de l'action* » :
découvrez comment poser

votre candidature !



La Ville de Chiny a décidé de réitérer son action « *Citoyens au cœur de l'action* » ! Cette dernière dégagera, à nouveau et comme en 2022, un budget de 25.000 euros afin de permettre aux citoyens de réaliser des projets concrets destinés à améliorer leur cadre de vie.

Cette somme (qui peut être affectée à des investissements ou à des dépenses courantes) sera affectée au développement de projets favorisant :

- > l'intégration sociale et la convivialité pour le mieux vivre ensemble ;
- > la transition écologique (réduction des déchets, etc.) ;
- > la protection de l'environnement naturel et le patrimoine matériel et immatériel (exemple : culture), la mobilité douce ;
- > le développement des circuits courts et de la consommation locale.

La finalité du projet pour lequel l'aide est sollicitée doit avoir une portée d'intérêt général et être mis en œuvre sur le territoire de la Commune. Les personnes portant le projet doivent être au moins 3 (de + de 16 ans) et domiciliées dans la Ville de Chiny. Il peut s'agir d'une ASBL, d'une simple association de fait ou d'une société coopérative agréée.

Le projet doit être réalisé de A à Z par les porteurs de celui-ci. Un Comité de sélection (= jury) indépendant jugera de la pertinence des propositions. Un ou plusieurs projets peuvent ainsi être sélectionnés au cours d'une même année, l'enveloppe financière globale de 25.000 euros étant alors répartie entre les différentes initiatives choisies.

Le jury est composé de 4 personnes œuvrant depuis de nombreuses années au développement de notre Commune, à savoir 2 membres de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) et de 2 membres de la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCAT-M).

Il s'agit en l'occurrence de MM. **Frédéric ROBERTY** (Président du Comité de sélection, membre de la CCAT-M), **Roger NICOLAS** (Président de la CCAT-M), **Michel COLLIGNON** (Président de la CLDR) et de **Mme Viviane COMES** (membre de la CLDR).

Les projets doivent parvenir **au plus tard le 31 août** de l'année en cours (2023).

Le Collège entérine le choix du Comité de sélection **au plus tard le 30 septembre** et le notifie aux candidats ainsi que le montant octroyé.

Le projet doit être réalisé **au plus tard dans les 12 mois (soit en 2024)**.

Tous les documents sont disponibles et téléchargeables sur le site internet de la Ville de Chiny (www.chiny.be).

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter l'Administration communale :
Mme Stéphanie RASKIN,
service « *Citoyens au cœur de l'action* »
061/32.53.59
stephanie.raskin@chiny.be

Sébastien PIRLOT
Bourgmestre en charge
du Budget et des Finances



Nouveau : la Ville de Chiny octroie désormais des primes à l'acquisition, la construction et la rénovation (dont isolation) !

Notre Conseil communal du 27 février dernier a voté, à l'unanimité, la mise en œuvre d'une nouvelle prime destinée à encourager l'acquisition, la construction et la rénovation de maisons d'habitation servant de résidence principale sur le territoire de la Ville de Chiny. Celle-ci prend effet à la date du 1er janvier 2023. Le règlement complet est disponible sur notre site internet www.chiny.be.



Résumé des conditions

Le demandeur doit être âgé de plus de 18 ans et être propriétaire que d'une seule maison (unifamiliale) concernée par la demande introduite. Il s'engage à y être domicilié dès la fin des travaux, et ce, durant une période de 5 ans. En cas de non-respect de cette clause, la prime devra être remboursée.

Résumé des travaux acceptés

Il peut s'agir de travaux pour résoudre des problèmes de salubrité, de mise en conformité de l'installation électrique ou gaz, de murs pour résoudre des problèmes d'infiltration, d'humidité ascensionnelle, de stabilité, d'isolation thermique des murs/façades par l'intérieur ou l'extérieur.

Mais aussi de travaux sols pour résoudre des problèmes de stabilité ou d'isolation thermique ; de travaux de toiture (remplacement de la toiture, de la charpente, du dispositif de collecte et d'évacuation des eaux pluviales, d'isolation de la toiture, du plancher de grenier/comble) ; de remplacement des menuiseries extérieures, d'installation d'une pompe à chaleur, de ventilation (VMC).

La liste complète et détaillée des travaux est également disponible sur notre site internet.

Résumé des documents à fournir à l'Administration communale

- > **En cas de rénovation de l'habitation :**
 - Copie des factures enregistrées à partir du 1er janvier 2003 : montant égal ou supérieur à 20.000 euros HTVA si les travaux sont effectués par entreprises ; montant égal ou supérieur à 5.000 euros HTVA des factures de matériaux si les travaux sont effectués par le demandeur lui-même (avec, comme preuve à l'appui, un reportage photographique) ;
- > **En cas d'achat d'une habitation :**
 - Copie de l'acte d'achat postérieur au 1er janvier 2023 et un extrait cadastral attestant que le demandeur n'est propriétaire que de cette seule habitation ;

En cas de construction d'une nouvelle habitation :

- Copie du permis d'urbanisme introduit à partir du 1er janvier 2023 et un extrait cadastral attestant que le demandeur n'est propriétaire que de cette seule habitation. Il est à noter que l'extrait cadastral peut être obtenu gratuitement via la plateforme MyMinFin.

Montant de la prime

Le montant de la prime s'élève à 750 euros. Il s'agit d'une prime communale qui peut être cumulée avec toutes autres primes octroyées par un autre niveau de pouvoir (exemples : Région wallonne, Province).

Dernières petites précisions

Il est à noter que nous avons voulu que cette prime soit octroyée par la Ville de Chiny de manière indépendante, car les délais de paiement à la Région wallonne sont de près de 2 ans ! Ce ne sera pas le cas ici, un montant de 25.000 euros ayant été dégagé à notre budget 2023, comme annoncé au Conseil communal de décembre. Nous tenions d'ailleurs à remercier nos Services administratifs pour leur efficacité : la volonté du Collège et du Conseil de mettre en œuvre cette aide nouvelle a en effet été concrétisée en moins de 3 mois ! Encore merci à notre Administration !

Comme indiqué ci-dessus, pour des informations complètes, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet : www.chiny.be

Sébastien PIRLOT
Bourgmestre en charge
du Budget et des Finances



Frédéric ROBERTY
Président du Conseil communal
Adjoint au Budget et aux Finances



Population de la Commune de Chiny

Répartition par village	Hommes	Femmes	TOTAL
CHINY	378	362	740
FRENOIS	27	33	60
IZEL	393	373	766
JAMOIGNE	311	339	650
LES BULLES	273	261	534
MOYEN	184	179	363
PIN	374	378	752
PROUVY	142	143	285
ROMPONCELLE	59	74	133
SUXY	189	175	304
TERMES	84	90	174
VALANSART	223	237	460
TOTAL	2637	2644	5281

Population 5281



2021 **5284 habitants**

2022 **5281 habitants**

Calendrier des permanences 2023 du service population

Uniquement sur rendez-vous à prendre au 061/32 53 53

janvier 2023 lu ma me je ve sa di 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	février 2023 lu ma me je ve sa di 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28	mars 2023 lu ma me je ve sa di 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
avril 2023 lu ma me je ve sa di 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	mai 2023 lu ma me je ve sa di 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	juin 2023 lu ma me je ve sa di 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
juillet 2023 lu ma me je ve sa di 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	août 2023 lu ma me je ve sa di 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	septembre 2023 lu ma me je ve sa di 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
octobre 2023 lu ma me je ve sa di 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	novembre 2023 lu ma me je ve sa di 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	décembre 2023 lu ma me je ve sa di 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

Fermeture des bureaux Permanences sur RV service Pop

Naissances



Décès



Entées - Sorties Déménagement



Service des travaux de la Ville de Chiny

Responsables



Éric LAURENT
Chef des Travaux
« Suivi et surveillance des chantiers »
Tél. : 0497/97.90.60 ou 061/32.53.61
eric.laurent@chiny.be



Arnaud DURET
Responsable du Service « Distribution d'eau » et « Surveillance de chantiers »
Tél. : 061/32 53 24
arnaud.duret@chiny.be



Sébastien ECHEMENT
Adjoint au Chef des Travaux, gestionnaire des ouvriers, du garage communal et des véhicules
Tél. : 0486/24.17.27
sebastien.echement@chiny.be

En-dehors des heures de service, merci d'appeler le numéro d'urgence 061/32.53.20

Service « Distribution d'eau »



Cédric LEMMENS



Lionel NOEL



Jonathan PECHEUR



Jonathan RAULIN

Service de garde : 061/50.24.96

Service « Voirie »



François BERTRAND



Raphaël LEQUEUX

Service « Entretien des Voiries »



Stéphane LEMMENS

Service « Camion-brosse »



Frédéric VAN BEVER

Service « Propreté des villages »



Dominique JACQUES

Service « Cimetières »



René LOUPPE

Service « Espaces Verts »



Yannick FOSSE



Renaud SCHOPPACK



Benjamin SAMRAY



Frédéric THOMAS

Service « Bâtiments »



Christophe GILLET



Christophe FERON



Jonathan LEGRAND



Qu'en est-il des bonnes résolutions ?

Cher(e)s Concitoyen(ne)s,

En ma qualité d'Echevin des Travaux et de la Sécurité routière, je suis régulièrement sollicité afin de répondre à des appels, réclamations, questionnements et autres demandes émanant de votre part.

Chaque requête demande réflexion, analyse de la situation et argumentation qui tend, dans la plupart des cas, à rencontrer la satisfaction du demandeur.

La légitimité même de notre fonction repose sur cette nécessité à garantir l'intérêt de chacun dans le respect mutuel.

Et voilà où je veux en venir. Le respect, malheureusement, n'est pas toujours la priorité de toutes et tous !

J'en veux pour preuve les innombrables dépôts sauvages de nourritures, cannettes et autres objets non recyclables, le non-respect des panneaux de signalisation (voir photo ci-jointe) et des routes réservées aux usagers faibles (piétons, cyclistes) et aux véhicules agricoles, la destruction volontaire d'aménagements provisoires (exemples : potelets, barrières, chicanes et autres rétrécisseurs de voiries), les tags et graffitis en tous genres, sans oublier les faits de vandalisme et de déprédations diverses.

Heureusement, ces faits avérés ne sont l'œuvre que de quelques personnes peu respectueuses du travail accompli. Travail effectué, faut-il le rappeler pour une énième fois, dans le seul et unique but de préserver et améliorer notre belle commune où il fait si bon vivre ENSEMBLE !

Ce petit coup de sang n'a d'autre prétention que de mettre en avant des valeurs universelles, devant être connues de toutes et tous, au détriment de l'indifférence de certains.

Comme l'écrivait un célèbre auteur, « *la liberté de chacun(e) s'arrête là où commence celle des autres* »...

A méditer !



Alain MAITREJEAN
Echevin des Travaux



Chicanes à Prouvy



Bûcher à Moyen



Bois de Buneau

Différents travaux sont programmés en 2023 En voici une liste non exhaustive, pour votre bonne information :



› **Il sera procédé à la réfection de la voirie traversant le village de Moyen :** le pont sera remis en l'état (assise et revêtement), en ce y compris les trottoirs. La route allant du rond-point à la sortie du village (vers Jamoigne) sera également fraisée et enduite. Le coût, soit plus de 100.000 euros, sera intégralement pris en charge par Commune, sur fonds propres ;

› **Les dernières chicanes définitives** (soit 2 à la rue de la Gare à Izel, 2 à la rue des Marronniers - Laneuville à Moyen, 2 à la rue des Chasseurs ardennais à Izel), ont été placées. Elles s'ajoutent à celles déjà réalisées à la rue de Moyen à Jamoigne, à la rue de Jamoigne à Moyen, à la route de Florenville à Izel et à la Voie d'Orval à Prouvy ;

› **Le pont enjambant la Vierre à Suxy**, à la rue de la Motte, sera entièrement rénové ;

› **Les barbecues communaux situés à Buneau (Izel) et au pont de la Rochette (Moyen)** bénéficieront d'un petit « *lifting* » ;

› **Dans le cadre de la rénovation de la place des Comtes à Chiny**, les 2 bûchers (= les petits bâtiments situés à de part et d'autre de la cour menant au Centre d'animation touristique) seront rénovés ;

› **Afin d'améliorer la sécurité routière et la mobilité douce**, un marquage au sol sera réalisé sur les tronçons suivants : 1) rues de Moyen (Jamoigne) - de Jamoigne (Moyen) - du Haut-Courtil (Izel) - des Chasseurs Ardennais (Izel) et du Fonteny (Izel) ; 2) l'église de Jamoigne sera reliée au Château du Faing via la rue Saint-Pierre et la rue du Gué ;

› **Toujours en matière de sécurité routière, des marquages aux abords des écoles communales, libres et de l'Athénée royal d'Izel seront effectués**, afin de rappeler les zones 30 ;

› **Au niveau de notre réseau d'eau**, la cartographie des 95 premiers kilomètres de conduites sera terminée. De même, la Commune terminera, via le Service des travaux, le remplacement des dernières conduites en plomb (et ce, afin de satisfaire aux obligations de la Région wallonne) ;

› **En 2022, nous avons lancé un marché conséquent (150.000 euros) pour divers travaux de maçonnerie** (rénovation des murs de différents cimetières, de l'ancienne école de Prouvy et près du Moulin Cambier à Chiny. Aucune entreprise n'ayant soumissionné pour ledit marché, nous avons décidé de charger le Service des travaux d'effectuer ces tâches ;

› **Afin de favoriser les économies d'énergie**, il sera procédé au remplacement des châssis de la Maison des

artistes à Jamoigne. Un éclairage intelligent sera également placé le long du Bois de Buneau (liaison Athénée royal d'Izel - village de Pin) et le long du chemin du « *Petit pont* » (et ce, afin d'assurer la liaison entre les villages de Jamoigne et de Les Bulles) ;

› **Enfin, dernier dossier, et non des moindres, la rénovation du Bûcher à Moyen.** L'avant-projet vient enfin d'être approuvé par la Région wallonne (mieux vaut tard que jamais !). Prochaines étapes : la demande de permis d'urbanisme et, dans la foulée, espérons-le, le démarrage du dossier définitif (et ce, dans le cadre des subsides liés au Programme Communal de Développement Rural).

Comme vous le voyez, ce n'est pas le travail qui manquera !

AVIS IMPORTANT POUR LES PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS DEMANDE DE CAUTIONNEMENT POUR LE PRÊT DE MATÉRIEL COMMUNAL

Vous êtes un particulier ou une association et vous avez besoin que l'on vous prête (exemples : pour la kermesse, un barbecue de quartier) du matériel communal ? Sachez qu'une CAUTION VOUS SERA DESORMAIS DEMANDÉE (et remboursée en cas de restitution du matériel, ce qui, malheureusement, n'est pas toujours le cas) et DEVRA OBLIGATOIREMENT ÊTRE VERSEE SUR COMPTE BANCAIRE 4 JOURS OUVRABLES AVANT LA DATE SOLLICITEE. Les montants de caution sont les suivants :

- › 100 € pour les barrières « HERAS »
- › 50€ pour moins de 10 barrières « NADAR »
- › 100 € entre 10 et 20 barrières « NADAR »
- › 150 € pour plus de 20 barrières « NADAR »
- › 50 € pour le matériel de signalisation.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le Service « Manifestations »

(Christelle POIRET, 061 32 53 21 ; christelle.poiret@chiny.be) ou le Service « Travaux » (Océane BAILLE, 061 32 53 28 ; oceane.baille@chiny.be) suivant le type de demande ! Le règlement complet en la matière est également accessible et téléchargeable sur notre site internet : www.chiny.be.

AVIS IMPORTANT POUR LES PARTICULIERS, ASSOCIATIONS ET ENTREPRISES - MODIFICATION DES ARRÊTES DE POLICE

Vous souhaitez faire des travaux en occupant une partie de la voirie communale ? Vous allez organiser une fête locale sur l'espace public ? VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT FAIRE UNE DEMANDE D'ARRÊTE DE POLICE 10 JOURS OUVRABLES AVANT LA DATE SOLLICITEE auprès du Service « Manifestations » (Christelle POIRET, 061 32 53 21 ; christelle.poiret@chiny.be) ou du Service « Travaux » (Océane BAILLE, 061 32 53 28 ; oceane.baille@chiny.be) suivant le type de demande !

Services administratifs de la Ville de Chiny

Directeur général



Patrick ADAM
061/325.358
patrick.adam@chiny.be

Directeur financier



Antoine PECHON
061/325.360
antoine.pechon@chiny.be

Ressources humaines (y compris l'Enseignement)



Julien HAYERTZ
061/280.145
julien.hayertz@chiny.be



Lyse BRAUN
061/325.369
lyse.braun@chiny.be

Service Finances Marchés publics - Taxes



Nathalie PEETERS
061/325.357
nathalie.peeters@chiny.be



Apolline MAITREJEAN
061/325.366



Martine VERLAINE
061/325.354
martine.verlaine@chiny.be



Océane BAILLE
061/325.328
oceane.baille@chiny.be

Service Urbanisme



Laure GOBILLON
061/325.362
laure.gobillon@chiny.be



Fabienne GERARD
061/325.351
fabienne.gerard@chiny.be

Secrétariat communal



Sandra BAZZONI
061/325.364
sandra.bazzoni@chiny.be



Joan SCHOPPACK
061/280.146
joan.schoppack@chiny.be

Service Population – Etat civil



Catherine SCHMITZ
061/325.353
population@chiny.be



Ingrid MAZURIER
061/325.353
population@chiny.be



Amélie THOMAS
061/325.353
population@chiny.be

Service Cimetières



Séverine BODART
061/280.144
population@chiny.be

Autres Services

Affaires sociales – Subsidés –
Tourisme – Déchets – PCS



Stéphanie RASKIN
061/325.359
stephanie.raskin@chiny.be

Service interne de Prévention et
de Protection – Scouts



Dorothée CONSTANT
061/325.323
dorothee.constant@chiny.be

Communication – Culture – Plan
d'Urgence – Autorisations des
manifestations



Christelle POIRET
061/325.321
christelle.poiret@chiny.be

Coordinateur POLLEC (Energie)



Jérôme JOHNEN
061/325.322
coordinateur.pollec@chiny.be

Coordination « Accueil Temps
Libre »



Claire PIRON
061/325.329
accueiltempslibre@chiny.be

Entretien des locaux



Sabine HUBERT

ATL



La coordination accueil temps libre (ATL) de la Ville de Chiny

ATL



1° Activités proposées par la Bibliothèque et la Maison des Jeunes dans les différents accueils extrascolaires : une des actions est de proposer aux enfants d'autres activités. L'intervention des deux partenaires a rendu encore plus ludique ce moment après l'école. Prise de son et vidéo ont été proposées par la MJ, lecture proposée par la Bibliothèque !



3° La journée de l'ExtrasCOOL s'est tenue le mardi 24 janvier, journée internationale de l'éducation (UNESCO). C'est aussi la date choisie pour mettre en valeur l'Accueil Extrascolaire et les professionnel(le)s de ce secteur. A cette occasion, vous avez pu remarquer les différentes propositions faites par les accueillantes. Que ce soit en chanson, en dessins ou en animation...



5° A VOS AGENDAS ! La soirée de l'accueil prend forme ! Déjà deux réunions préparatoires avec nos partenaires. Les idées ne manquent pas pour vous assurer une soirée agréable en famille. Où et quand ? A la Maison de village de Les Bulles le vendredi 26 mai dès 18h30. Vous recevrez en temps utile un lien pour réserver.



2° Un beau partenariat pour la découverte de notre belle Semois. Le Centre culturel du Beau Canton de Chiny-Florenville propose une opération culturelle « Graines de Semois ». Une journée de lancement a eu lieu le samedi 21 janvier à la bibliothèque de Jamoigne. L'ATL était de la partie avec, aux manœuvres, notre accueillante extrascolaire **Cathy JACOB**. Les enfants et les parents ont pu réaliser des cabanes en terre glaise et des radeaux avec des bois récoltés pour l'occasion. Un beau succès !



4° Afin d'accueillir avec encore plus de qualité vos enfants, les accueillantes participeront en mars à une formation ayant pour thème « Oser animer... et y prendre du plaisir ! » Une formation de 2 jours qui permettra la prise de conscience de l'importance du jeu dans l'évolution des enfants, leurs apprentissages, l'éveil corporel et psychique, le vivre-ensemble, l'apprentissage de la frustration ou la déception... en toute sécurité !



6° Plaines communales pour les tout-petits (de 2.5 ans à 4 ans) en 2023 : 5 semaines sont d'ores et déjà fixées, à savoir la 2ème semaine du congé de printemps (8 au 12 mai), les deux dernières semaines de juillet et les deux premières semaines d'août (17 juillet au 11 août).



Suivez les actualités de l'Accueil Temps Libre sur la page Facebook
www.facebook.com/AccueilTempsLibreChiny
Likez et partagez au maximum !

Claire PIRON
Coordinatrice



Annick BRADFER
Echevine en
charge de l'ATL



ZAM Natural Candle

Bougies naturelles

Amélie DELAISSE

🏠 Rue de la Sartelle, 1
6810 IZEL

☎ 0497/385551

✉ zam.candle@hotmail.com

Horaires :

sur rendez-vous

📄 zamnaturalcandle

📄 zam_naturalcandle



Sensible à l'écologie et au commerce durable, c'est tout naturellement, que j'ai commencé à créer de mes mains différents savons et autres produits d'entretien « maison ». Pendant le confinement, je me suis alors intéressée de plus près à la composition d'une bougie... Créative et touche à tout, je me suis mise à tester différentes recettes à l'aide d'ingrédients naturels et durables. L'envie de créer une bougie plus saine pour l'environnement et la santé, par rapport à une bougie « classique » distribuée dans le commerce, très nocive à la combustion.

En janvier 2021, ma propre marque de bougies, ZAM Natural Candle, est née.

Une bougie naturelle, composée de cire végétale de soja, sans OGM ni pesticides. Des fragrances de parfums provenant de

Grasse, sélectionnées avec soin, garanties sans substances CMR (cancérogènes, mutagènes, réprotoxiques) et sans phtalates.

Du coulage à l'emballage, en passant par l'étiquetage, tout est fait maison, avec des matières premières provenant exclusivement d'Europe.

Pour faire connaître mon produit, il me tient à cœur de collaborer avec d'autres artisans et commerçants partageant les mêmes valeurs. Mes bougies sont à découvrir dans différents points de ventes locaux ou sur rendez-vous à mon domicile, à Izel.

Sandra Maison de beauté

Esthéticienne indépendante, pédicure médicale

Sandra BEFF

🏠 Rue de la Chavée, 31
6810 ROMPONCELLE

☎ 0477/32.89.89

✉ sandramaisondebeaute@gmail.com

📄 Sandra Maison de beauté

Horaires :

uniquement sur rendez-vous

• Lundi de 9h à 18h30

• Mardi de 9h à 20h

• Mercredi de 9h à 14h

• Jeudi : Fermé

• Vendredi de 9h à 18h30

• Samedi de 9h à 16h



Situé dans le village de Romponcelle, « Sandra Maison de beauté » vous propose par ses différentes prestations de prendre soin de vous et de votre beauté. Vous pouvez venir vous faire chouchouter par un soin visage, une pose de vernis semi permanent, une pédicure médicale ou bien encore vous préparer pour un évènement (mariage, cérémonies, fêtes,...) avec une pose de faux ongles, un maquillage, ...

Spécialisée autour du regard, Sandra vous propose le rehaussement de cils, les extensions de cils (cil à cil) ainsi que la reconstruction des sourcils au henné. Ces services sont adaptés selon vos envies.

« Accompagner en douceur aux bons gestes à adopter. Prendre conscience de son corps, de l'importance d'en prendre soin tout en apprenant à le mettre en valeur ».

Thierry DEVILLET

Couvreur Zingueur
Rue lieutenant de Crépy, 15
6812 LES BULLES

☎ 0477/32 25 48

✉ thierrydevillet@hotmail.com

Horaires :

• La semaine : après 17H00

• Samedi : de 9H à 17H



Depuis Avril 2022, avec une expérience de 15 ans, Thierry propose des services de réparation au niveau des toitures, pose de VELUX, zinguerie, isolation et bardages pour les habitants de la commune de CHINY et alentours.

DEVIS GRATUIT



L'As de Trèfle



Service traiteur, chef à domicile
(communions, fêtes de personnel, fêtes de famille, etc)

Andrea CASA

🏠 Rue de Suxy, 6
6811 LES BULLES

☎ 0471/69 64 41

✉ casaandrea1975@gmail.com

Horaires :

tous les jours à partir de 17 heures



Après un parcours scolaire dans l'hôtellerie à Bruxelles, j'ai travaillé pendant de nombreuses années dans le privé. Depuis 6 ans, j'ai l'opportunité d'enseigner mon métier et transmettre ma passion, mon savoir-faire à la nouvelle génération. Je donne également des cours du soir à des adultes à Arlon. Afin de pouvoir continuer à exercer ma passion, la création d'un service traiteur, en tant qu'indépendant complémentaire, me semblait évident et me tenait à cœur. Créé en 2018, je fonctionne beaucoup avec la bouche à oreille. »



« Afin de donner un devis correct et à la hauteur de leurs attentes, je rencontre les clients. C'est en discutant qu'on apprend à connaître les gens et qu'on sait déjà ce qu'on va pouvoir réaliser pour eux. Mes tarifs : je réalise des devis suivant les budgets donnés par le client.

Vie associative

À la découverte de nos associations

La Ville de Chiny a décidé de dédier une rubrique présentant les Associations et leurs bénévoles œuvrant au sein de notre Commune. Si vous désirez figurer dans notre prochaine revue communale, merci de contacter le Service « Culture/Communication » au 061/325.321 ou via cette adresse mail christelle.poiret@chiny.be



Groupe de Marche nordique «Les Elans du Sud»

Chaque semaine, une marche est proposée par un des membres de notre cercle d'EnéoSport.

De cette manière, nos balades de 8 à 9km sont très diversifiées.

L'ambiance conviviale est assurée, vous pouvez y goûter en participant à une marche découverte.

Notre cercle d'EnéoSport concerne les seniors de + de 50 ans.

La cadence y est donc adaptée.

* Quand ?

Tous les vendredis matin vers 9H durant toute l'année

Contacts :

061 31 33 42 Michèle BARTHÉLEMY
0473 29 82 37 Michelle LEMAIRE



Comité des fêtes de Romponcelle

Le Comité des fêtes est principalement actif pour l'organisation de plusieurs manifestations, au cours de l'année, dont :

La Romponpon Tournante (1^{er} et 2 avril 2023) :

selon le principe de la Saint Vincent Tournante organisée en Bourgogne, les visiteurs tournent dans le village avec leur verre en main(s), afin de rencontrer les différents vigneron dispersés dans les caves des maisons particulières...



Plus d'informations sur www.romponcelle.be

La Fête villageoise (23, 24 et 25 juin 2023) :

Plus d'infos à venir sur notre page Facebook

La location de la salle de village «Le Paradis»

(Rue de la Chavée, 24) est également gérée par l'ASBL. Celle-ci, lumineuse et dotée d'une cuisine équipée, d'une petite terrasse et d'un jardin, est à louer pour le prix de 150 €. La capacité maximale d'occupation assise de la salle est de 25 à 30 personnes.

Infos et réservation au 0474/51.09.18

Le Paradis Romponcelle

Contacts :

Président : Yves MARÉCHAL
Secrétaire : Alexandrine THIRY
Trésorières : Apolline MAITREJEAN et Adeline MARÉCHAL



Des nouvelles de la Régie Communale Autonome (RCA) de la Ville de Chiny

Participation aux cross ADEPS saison 2022-2023

Cross du jeudi 17 novembre 2022 à Florenville (Manche qualificative).

Les premiers cross ADEPS, manches qualificatives en province de Luxembourg pour la saison 2022-2023, destinés aux élèves de la 3^{ème} à la 6^{ème} primaire, ont débuté en octobre et jusqu'en décembre sur les sites de Barvaux, Arlon, Libin, Bellefontaine, Florenville et Saint-Mard.

L'ensemble des classes des Ecoles communales de la Ville de Chiny ainsi que l'Athénée royal d'Izel ont pu participer au cross qualificatif sur le site de Florenville, le jeudi 17 novembre. Plus de 430 concurrents ont été enregistrés ! Comme chaque année, les élèves de 3^{ème} et 4^{ème} années primaire devaient parcourir une distance de 1600 mètres (2 boucles de 800 m), les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} primaire devant réaliser une

distance de 2000 mètres (soit 2 boucles de 1000m).

Lors de cette manche, 18 élèves des Ecoles communales de Chiny (Termes, Suxy, Valansart) et 49 élèves de l'Ecole Fondamentale d'Izel ont été qualifiés pour la finale provinciale. Les Ecoles libres de Jamoigne et Pin participaient, quant à elles, au cross de Bellefontaine le 8 novembre.



Cross du mercredi 25 janvier 2023 à Libramont (Finale provinciale)

Les élèves qualifiés se sont retrouvés sur le site de la Halle aux foires de Libramont pour la finale provinciale le mercredi 25 janvier dernier. Plus de 1050 participants, provenant de l'ensemble de la Province de Luxembourg, ont ainsi courageusement bravé le froid de cette après-midi. Les enfants, encouragés par leurs parents, enseignants et camarades de classe ont tout donné pour acquérir le ticket tant convoité : celui de participer à la finale de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les 40 premiers de chaque course accédaient à celle-ci. Toutes nos félicitations aux 7 élèves de l'Athénée royal d'Izel : KALBERT Milan (Garçons 2014), GAILLARD Julia (Filles 2013), JACOBY Zoé (F 2013), DEVILLET Matthis (G 2013), DOMS Emy (F 2012), BOUILLON Nina (F 2013), GAILLARD Norah (F 2011), ainsi qu'aux 3

élèves des Ecoles libres de Jamoigne-Pin : IMPENS Rafaël (G 2014), IMPENS Arthur (G 2013), JACQUEMIN Louna (F 2011) pour leur réussite.

Bonne chance à eux pour la finale qui se déroulera le mercredi 5 avril 2023 sur le site du domaine provincial de Chevetogne.



Régie Communale de la Ville de Chiny

Comme nous vous l'avons déjà indiqué dans les revues communales précédentes, le Centre sportif communal de Jamoigne est devenu depuis le 1er janvier 2023 la « Régie communale Autonome de la Ville de Chiny ».

Ce nouveau mode de gestion nous permettra, notamment de récupérer la TVA sur différents investissements. Cependant, les services offerts, eux, restent inchangés : cours de natation pour les écoles ; location des salles (pour les écoles, clubs ou particuliers) ; cours de natation en club, organisation de stages durant les vacances scolaires, mise en place d'événements sportifs.

Notre téléphone (061/22.81.60) et notre mail (centre.sportif.jamoigne@chiny.be) restent également identiques.

Attention toutefois : le numéro de compte bancaire a changé (BE 0792.864.439) et est désormais au nom de la Régie Communale Autonome.

Vu les coûts importants de l'énergie et le peu de fréquentation enregistrée, l'accès à la piscine est désormais fermé le dimanche matin (jusqu'au 9 juillet inclus).

Concernant les heures d'ouverture au public durant la semaine, celles-ci ne changent pas et se font toujours sur réservation au moins

12h à l'avance !

En période scolaire :

- > Lundi, de 12h à 13h
- > Mardi, de 12h à 13h
- > Mercredi, de 11h à 12h
- > Jeudi, de 12h à 13h
- > Vendredi, de 12h à 13h

Durant les vacances scolaires sans réservation :

> Du lundi au vendredi, de 13h à 17h

Nos coordonnées :

Régie Communale Autonome de la Ville de Chiny
 16 Rue du Faing
 6810 JAMOIGNE
 061/22.81.60
centre.sportif.jamoigne@chiny.be



Activités du Dojo Shotokan Gaume

Depuis la rentrée sportive, le club gaumais de Karaté Do s'est distingué dans plusieurs organisations et déplacements sportifs. Le club évolue dans trois Dojo : Saint-Mard, Jamoigne et Etalle, ce qui permet au plus grand nombre d'apprendre à la fois un Karaté Do traditionnel et compétitif.

Tout d'abord le **11 septembre**, les karatékas ont pu montrer leur savoir-faire lors de démonstrations à l'occasion de la Fête des loisirs à Jamoigne.

Egalement au dojo de Jamoigne le **15 octobre** : un stage de préparation pour les ceintures noires et de kumité sportif pour tous a permis à une centaine de karatékas francophones de se retrouver et d'apprendre ensemble.

Le **12 novembre**, un long déplacement en Roumanie pour le championnat d'Europe Wado Kaï a eu lieu.

Pour 2023, stages, championnats et passages de grades sont déjà au programme.



Contacts :

Dojo Shotokan Gaume :

jpcourt@skynet.be

Sensei Jean-Paul FROIDCOURT,
 instructeur 6ème dan : 0498/672274

Sensei Emilie CABIAS,
 instructeur 5ème dan 0494/069364

Semaine de l'arbre 2022 :

la haie mise à l'honneur pour son rôle de refuge de la biodiversité

La distribution gratuite de plants ainsi que diverses animations ont été organisées en Wallonie du 19 au 27 novembre 2022.

La Ville de Chiny a toujours tenu à participer à cette semaine de l'arbre, initiative de la Région wallonne, afin de vous permettre de verdir vos jardins et vos prairies ... Et c'est justement pour cela que nous tenons à promouvoir les arbres d'essence régionale, à développer un maillage écologique et à soutenir la filière horticole locale (les plants mis à disposition provenaient des pépinières **GOURDANGE** à Florenville).

La séance contée suivi d'une dégustation de produits du verger organisée le mercredi 23 novembre, en collaboration avec la Bibliothèque de Jamoigne, a été une belle réussite. Un moment convivial durant lequel la conteuse **Sylvie ALEXANDRE** a emmené une vingtaine d'enfants, accompagnés de leurs parents, dans l'univers des arbres en mettant un accent sur leur importance.

Le **samedi 26 novembre**, sur le parking du Château du Faing, près de 600 plants de petits fruitiers et d'arbustes parmi 10 essences ont été distribués par notre Service des travaux. Cependant, au-delà de ladite distribution, la section environnement de l'ARIZEL conduite par **M. BAUDRY** ainsi que le service du DNF, que nous remercions d'ailleurs, avaient donné aux personnes intéressées non seulement des informations sur les essences distribuées mais aussi quelques techniques de plantation.

Nous tenons à féliciter et à remercier chacune et chacun d'avoir travaillé à la réussite de cette semaine de l'arbre 2022 !



Be-wapp : 9^e édition du Grand Nettoyage

La Commune de CHINY s'associe au Grand Nettoyage afin d'en faire, une fois de plus, l'événement citoyen le plus mobilisateur de l'année en Wallonie. La 9^e édition du Grand Nettoyage se tiendra les 23, 24, 25 et 26 mars prochains !

À l'approche des beaux jours, ce rendez-vous désormais incontournable mobilise des dizaines de milliers de Wallons désireux de rendre leur environnement plus propre et plus agréable ! Et c'est indéniable, l'envie d'agir des citoyens pour l'amélioration de leur cadre de vie est importante. Elle se manifeste notamment sur les réseaux sociaux où chacun fait preuve de créativité en se lançant divers challenges !

Cette fois encore, les citoyens, les écoles, les associations et les entreprises sont invités à participer dans le respect de certaines mesures de précaution.



Pour plus d'informations :

Stéphanie RASKIN

stephanie.raskin@chiny.be

www.bewapp.be

gn@bewapp.be

Facebook : BeWaPP

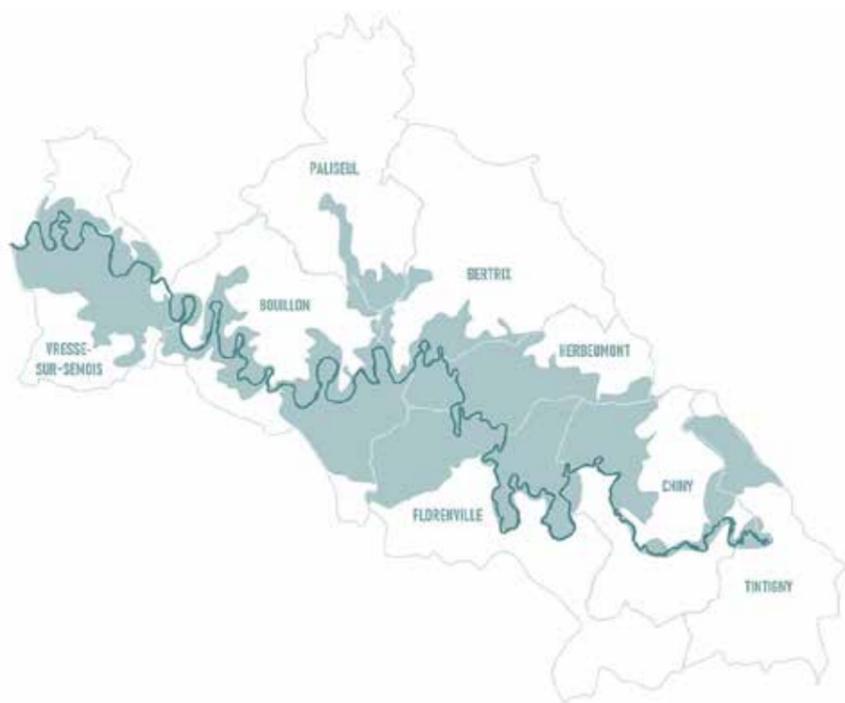


« La Vallée de la Semois » sacrée Parc national !

Le 9 décembre 2022, la « Vallée de la Semois » a été labellisée Parc national, avec une note de jury de 73,54 %. Elle devient ainsi l'un des joyaux naturels de la Belgique !

Ce label « parc national » est le fruit d'une collaboration active entre 8 communes : Bertrix, Bouillon, Chiny, Florenville, Herbeumont, Paliseul, Tintigny et Vresse-sur-Semois (Province Namur). L'ensemble de la surface du parc en question recouvre 28 903 hectares, dont 86% de forêt, avec, bien évidemment, la Semois comme artère principale et lien majeur entre ces 8 municipalités.

Dans le cadre de cette décision du Gouvernement wallon, qui a suivi l'avis d'un jury indépendant, la Ville de Chiny – et plus particulièrement le village de Chiny – devient l'une des portes d'entrée du Parc. Nous espérons évidemment certaines retombées économiques et touristiques !



Une collaboration de tous

Pour l'occasion, les Parcs naturels de la Gaume et de l'Ardenne méridionale se sont unis, sous la houlette des huit communes concernées, pour porter le projet. Les acteurs économiques, touristiques, associatifs et environnementaux ont également soutenu ce dossier. Le budget global se monte à plus de 18 millions d'euros, attribué par le Région Wallonne (80 %) et les partenaires territoriaux (20 %).

Sachez également qu'un partenariat a été signé avec le WWF - Belgique afin de mettre en œuvre des actions qui permettront de maintenir et/ou de restaurer le lynx et la loutre, emblèmes de la Vallée de la Semois.

Les objectifs du Parc National

Le Parc national de la Vallée de la Semois protège, développe et met en valeur le patrimoine naturel, le tourisme et les loisirs durables. Grâce à l'implication et à la réflexion de tous les acteurs locaux, **75 projets seront lancés au cours des quatre prochaines années. Parmi les axes soutenus :**

- › la nature : faune et habitats ;
- › la forêt : paysages, culture et bâtiments ;
- › la mobilité dans le parc et pour y accéder ;
- › le tourisme durable ;
- › l'éducation et sensibilisation.

Les bénéfices pour notre Commune

Un éco-tourisme de qualité va contribuer non seulement à améliorer la qualité de vie des résidents, mais aussi à moderniser le réseau de transport durable, à encourager la mobilité douce et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et à développer l'activité économique locale et créer des emplois.

La première action de cette labellisation est la création de la Fondation « Parc national de la Vallée de la Semois ». Elle mettra en œuvre les 75 projets retenus pour la période 2023-2026.

Nous ne manquerons, bien évidemment, donc pas de vous tenir informés dans les mois à venir !



Dans le cadre de cette décision du Gouvernement wallon, qui a suivi l'avis d'un jury indépendant, la Ville de Chiny – et plus particulièrement le village de Chiny – devient l'une des portes d'entrée du Parc.

Quelques petites questions pratiques :

L'accès au Parc sera-t-il limité ? Pourra-t-on encore se promener, cueillir des fleurs et des champignons, couper du bois et chasser dans le Parc ?

En règle générale, l'accès au territoire du Parc national reste libre et accessible à l'activité humaine.

Le Parc national n'impose pas de nouvelles contraintes légales ou réglementaires, autres que celles déjà existantes en Région wallonne (exemples : la loi sur la conservation de la nature, le code forestier, la législation relative à la chasse, etc.). Tout un chacun peut donc être rassuré !

Enfin, sachez que chaque propriétaire ou gestionnaire reste libre d'opter, sur base volontaire, pour certaines restrictions supplémentaires, telles que placer sa parcelle en réserve intégrale, par exemple, pour assurer la régénération naturelle des plants ou la quiétude des animaux.



Vovo KAMBU
Echevine
du Tourisme

« ... Et la Semois était rouge de sang... » :

un partenariat avec la Bibliothèque publique de Chiny !

Ce qu'il faut savoir pour ouvrir un hébergement touristique

Démarrer son activité de « gîte » ou de « chambre d'hôtes » n'est pas forcément simple lorsque l'on ne sait pas par où commencer. Entre l'administratif et les règles en vigueur, il est important d'avoir des informations claires et fiables. Tout d'abord, vous devez savoir que tout hébergement touristique, qu'il soit reconnu par le Commissariat Général au Tourisme (CGT) ou non, est soumis à deux obligations :

1

L'attestation de Sécurité incendie, qui doit être obtenue auprès de la Commune. Demandez celle-ci en premier, elle vous sera utile pour la seconde obligation. Vous pouvez contacter **Mme Stéphanie RASKIN** à la Commune : stephanie.raskin@chiny.be ou 061 32 53 59.

Une fois ces obligations remplies, vous devez pour obtenir une reconnaissance officielle et un classement de la part du Commissariat Général au Tourisme en faire la demande en constituant et en soumettant un dossier d'adhésion au CGT. Grâce à cela, vous serez alors autorisé(e) à utiliser une appellation protégée telle que « gîte rural » ou encore « chambre d'hôtes ».

Vous pourrez ainsi bénéficier des avantages comme, par exemple, des aides financières, de la promotion gratuite et un classement correspondant au niveau de confort de l'hébergement.

Plus d'infos sur <http://cgt.tourismewallonie.be/>



2

La déclaration d'exploitation, qui comporte des exigences en matière de sécurité incendie, de durée de séjour (il ne peut pas être inférieur à une nuit) et d'assurance en matière de responsabilité civile (à demander auprès de votre assurance professionnelle).

Bon à savoir : Depuis le 30 janvier 2023, en vertu de l'arrêté du Gouvernement wallon (publication au Moniteur belge le 20 janvier 2023), il est obligatoire de disposer d'un permis d'urbanisme pour créer un hébergement touristique dans une construction existante. En savoir plus : <https://www.wallonie.be/fr/demarches/creer-et-gerer-un-hebergement-touristique>

La demande doit être introduite auprès du service urbanisme à la Commune :
Mme Laure GOBILLON<, 061/32.52.51 ou laure.gobillon@chiny.be

Vovo KAMBU
Echevine
du Tourisme



Une nouvelle édition 2023 de la brochure touristique « Chiny et ses villages » !

Devant le beau succès rencontré en 2022 par la brochure touristique « Chiny et ses villages », la Commune a décidé de réitérer l'expérience en diffusant une nouvelle édition 2023 actualisée. Editée à 1.000 exemplaires (700 en langue française et 300 en langue néerlandaise), elle sera disponible dans les hôtels, les Syndicats d'initiative, les gîtes et les chambres d'hôtes. La brochure est également accessible et téléchargeable sur notre site internet (dans la rubrique Tourisme) : www.chiny.be.



pointculture



En marge du spectacle son et lumière « Et la Semois était rouge de sang... », qui se tiendra du mardi 22 au dimanche 27 août 2023 dans la cour du Château du Faing, les différents partenaires de ce beau projet ont le plaisir de vous inviter à plusieurs conférences :

	Titres	Lieux	Dates
Conférence 1	« La guerre des hommes et le combat des femmes », par Sylvie ALEXANDRE	Centre Culturel avenue Gilson, 58, Izel (Chiny)	vend. 21 avril 20h
Conférence 2	« Le Champ des morts d'août 1924 », par Jean-François MOUCHET	Maison de Village - Rue Lieutenant de Crépy, Les Bulles	vend. 5 mai 20h
Conférence 3	« La guerre des soignants », par Benoît GILLARDIN, Gérard HOMEL et Jean-Pol PROTIN	Bibliothèque publique de Jamoigne - Rue du Faing 10 D	vend. 14 juillet 20h
Conférence 4	« Blessé...et soigné dans les hôpitaux du front en 14-18 » par Martine JONE	Site du Château du Faing, Jamoigne	vend. le 4 août 20h.

Pour tous renseignements sur les conférences, nous vous invitons à vous rendre sur le site www.sijamoigne.be ou par email à l'adresse suivante : jamoigne1418@gmail.com

Et si vous souhaitez vous documenter davantage sur ces thématiques ?

Grâce au nouveau partenariat entre la Bibliothèque, la Province de Luxembourg et Point Culture Luxembourg, nous avons le plaisir de vous proposer un large choix d'ouvrages pour petits et grands ainsi que, grande nouveauté, une sélection de films ! Ceux-ci sont dès maintenant disponibles dans votre Bibliothèque !

Loïc LONCIN
Bibliothécaire
dirigeant



Annick BRADFER
Echevine
de la Culture





Cérémonie du 11 novembre

En 2022, la traditionnelle cérémonie du 11 novembre s'est déroulée à Chiny, sur la nouvelle place des Comtes. Grâce à la présence de la chorale «Les Copains d'abord», celle-ci s'est ouverte sur le « Chant des partisans ». S'en sont suivis les discours de notre Bourgmestre Sébastien PIRLOT et de notre Echevine Lisiane MALHAGE. Comme chaque année, près de 200 habitants y ont assisté.

Après les discours solennels, l'appel aux morts a été fait par MM. **Claude ROULANT** et **Jean-Pierre PATAR**, la sonnerie aux morts étant jouée par les membres de l'Harmonie royale Caecilia d'Izel.

Se sont ensuite succédé le dépôt de la gerbe par les autorités communales, la minute de silence et un chant de paix (« *Enfants de tous pays* » d'**Enrico MACIAS**) repris en chœur par les nombreux enfants présents, issus de tous les réseaux (communal, libre et Fédération Wallonie - Bruxelles).

En clôture de cette cérémonie à la fois digne et émouvante, l'Harmonie royale Caecilia a repris les hymnes français, européen et belge (la célèbre « *Brabançonne* ») afin de passer le relais à la chorale Les Copains d'Abord pour le « *Chant des marais* ». Toutes et tous se sont ensuite retrouvés avec convivialité à la Maison de village de Chiny pour le verre de l'amitié offert par la Ville de Chiny.



La Magie de Noël au Château du Faing

Le samedi 10 décembre dernier, pour la 2^{ème} année consécutive, s'est déroulée l'illumination du grand sapin de Noël au Château du Faing avec, par la même occasion la traditionnelle rencontre du Père Noël.



Il s'agissait bien de partager l'esprit de Noël et faire de cette fin de l'année un moment privilégié pour les enfants de la Commune. C'était d'ailleurs réjouissant de voir leurs petits yeux briller de bonheur !

Dès leur arrivée, les enfants se sont amusés à décorer le bas du grand sapin, tandis que les majorettes de Chiny offraient une prestation festive et conviviale ravissant petits et grands en attendant l'arrivée spectaculaire du Père Noël.

Après l'illumination du grand sapin, ce sont près de 100 enfants qui ont ainsi profité de la générosité du Père Noël. Une vingtaine de sacs de friandises ont également été distribués aux enfants de la crèche communale de Pin.

Merci à toutes et à tous pour votre présence enthousiaste et joyeuse !

Merci également aux ouvriers de notre Service des travaux pour la mise en place des sapins et des décorations, tant au Château du Faing, que sur les places des villages.

Merci aussi aux membres de nos deux comités de jumelage Connaux et Saint-Vérand, ainsi que nos sponsors **CRELAN** Jamoigne et **SPAR** Jamoigne.

Merci à l'Echevin **Alain MAITREJEAN** (il sait pourquoi !), et à **Vincent ZONDACK** et sa compagne pour avoir conduit en calèche le Père Noël.

Merci enfin à la Première Echevine **Annick BRADFER** et à **Nathalie LALOUETTE**, Conseillère communale.

C'est en effet grâce à eux tous qui ont donné de leur temps que cet événement fut magique !

La Commune ayant décidé de renouveler cet événement dans les années à venir, nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le 9 décembre 2023 !



Vovo KAMBU
Echevine

13 janvier 2023 : du monde et une belle ambiance... pour les traditionnels vœux communaux et du CPAS !

Cette année, plus de 150 personnes se sont retrouvées au Centre culturel d'Izel pour la traditionnelle cérémonie conjointe des vœux communaux et du CPAS de la Ville de Chiny.

Dans son mot d'accueil, **Annick BRADFER**, Première Echevine, a rappelé à toutes et tous que : « cette « petite » fête tend à vous démontre que nous vous sommes tous reconnaissants pour le travail que vous effectuez au quotidien. Ce n'est pas toujours très facile pour les services de répondre au jour le jour aux diverses demandes et travaux mais votre efficacité et votre volonté de bien faire est une preuve que le nécessaire est fait et bien fait. Je voudrais remercier chaleureusement le service population pour l'excellent suivi des dossiers, les services administratifs qui « bossent » avec efficacité, le service travaux qui répond avec empressement aux demandes.

A la directrice de nos implantations communales qui aide, comprend et est très compétente. A tous les enseignants et maîtres spéciaux qui collaborent pour le bien-être des élèves, qui n'hésitent pas à pallier en cas de « coup dur » et s'impliquent pour que tout « tourne rond » en répondant affirmativement aux multiples demandes. Aux accueillantes extra-scolaires et Claire pour leur dévouement. A notre gestionnaire de la nouvelle RCA, Cédric, ainsi qu'à tout son personnel qui permettent que notre complexe sportif communal soit un établissement de très haut niveau. Sans oublier la bibliothèque publique communale qui conte, raconte, effectue le prêt des livres et documents avec brio, sourire et bonne humeur, merci également à nos indéfectibles partenaires, le Centre Culturel du Beau Canton, Chiny Cité des Contes, les Créateliens, la Maison des Jeunes, l'Harmonie Royale Caecilia d'Izel ».



Succédant à la Première Echevine et à la Présidente du CPAS, notre Bourgmestre, **Sébastien PIRLOT**, a d'emblée souhaité rendre hommage au regretté **Bruno HARDY** :

« Je m'en voudrais, en ce début de ce discours, de ne pas vous parler de Bruno. **Bruno HARDY** s'en est en effet allé à la fin du mois de décembre. Bruno, c'était un pilier de notre Administration communale, où il travaillait depuis plusieurs décennies, officiant tour à tour à l'Enseignement, au Service « Finances », à l'Agriculture ou encore ayant en charge les Ventes de bois et les Fabriques d'églises. Bruno s'en est allé à l'âge de 59 ans.

Beaucoup d'entre vous, qui le côtoyaient chaque jour, depuis des années, en ont été très affectés. Pour mettre un peu de baume sur nos cœurs, je voudrais vous citer un texte d'un biologiste anglais de renommée internationale, **Richard DAWKINS** : « Nous mourrons un jour, et c'est là notre chance.

La plupart des gens ne mourront jamais dans la mesure où ils ne naîtront jamais. Les êtres hypothétiques qui pourraient avoir tenu ma place dans le monde mais qui, dans la réalité, ne verront jamais le jour, excèdent les grains de sable de l'Arabie. Assurément, ces fantômes incluent des poètes qui surpassent Keats, des scientifiques qui surpassent Newton.

Nous le savons, parce que le nombre d'individus potentiels postulés par notre ADN excède infiniment le nombre de vivants.

En dépit de ces probabilités époustouflantes, ce sont des êtres banals - vous et moi - qui vivent ici-bas. Nous avons donc une chance inouïe, chers Amis, c'est de connaître la vie. Il est donc logique qu'un jour, nous mourrions. Je vous invite à une minute de silence en hommage à Bruno et tourner vos pensées vers lui, sa famille et ses proches ».



Sébastien PIRLOT a ensuite dressé un bilan des premières années de la présente législature :

« C'est sans doute la plus dure que nous ayons connue. En effet, les 2 premières années ont été marquées par la PPA et les scolyles. S'en est suivie la pandémie de covid-19. Ce qui a entraîné des pertes financières pour notre Commune de plus d'un million d'euros. Au prix d'efforts considérables (réduction drastique des dépenses, puisement dans le fonds de réserve), nous avons réussi néanmoins à maintenir le navire communal à flots, sans recourir à cette mauvaise idée qu'était le prêt 0% proposé par la Région wallonne et qui n'aurait fait que de soumettre chacune de nos décisions à l'autorité de celle-ci. Grâce à des ventes de bois exceptionnelles depuis 2 ans, nous avons réussi à reconstituer nos réserves (sur un budget de 11 millions d'euros, nous avons désormais 2 millions d'euros dans le FRE et près d'1 million dans le FRO). Nous pouvons donc aborder 2023 et 2024 avec sérénité.

(...) Au niveau du personnel communal, de nombreux changements sont intervenus, afin de rendre notre Administration plus performante encore. Ces restructurations intelligentes, couplées à des engagements ciblés, ont permis, sans augmentation des coûts, de renforcer plusieurs services. 2023 verra également la poursuite de notre politique de nominations (...). Les chèques-repas ont aussi été maintenus, tout comme certaines promotions bien méritées, qui seront accordées au sein du personnel administratif.

Autre conséquence de notre excellente santé financière, les associations oeuvrant sur notre territoire en matière culturelle, sportive ou sociale continueront à être soutenues. C'est d'ailleurs pour les remercier de leur travail au quotidien, souvent bénévole, que nous avons décidé, pour la 1^{ère} fois, d'ouvrir nos vœux communaux à celles-ci. Cela continuera évidemment dans les années qui viennent. Nous nous voulons en effet une Commune ouverte aux autres et à l'écoute de ses concitoyens ».

Après le verre de l'amitié, la soirée s'est poursuivie autour d'un petit repas et d'une soirée dansante.



« Nous nous voulons en effet une Commune ouverte aux autres et à l'écoute de ses concitoyens »

Samedi 11 février 2023 : accueil des nouveaux arrivants



Comme chaque année, la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants établis dans notre Commune s'est tenue en la salle du Conseil communal du Château du Faing. Ce samedi 11 février 2023, les citoyens ayant fait le choix de se domicilier sur le territoire de la Ville de Chiny ont donc été chaleureusement accueillis par Monsieur le Bourgmestre et Madame la 1^{ère} Echevine en charge de la Population, en présence de plusieurs autres élus communaux et de CPAS. A cette occasion, près de 48 personnes avaient fait le choix de participer à cette rencontre sans prétention qui se veut avant tout chaleureuse et conviviale.

Après la traditionnelle présentation générale de notre Commune (services publics, mais aussi l'histoire, la géographie, les institutions et les associations), ladite cérémonie s'est terminée autour du traditionnel verre de l'amitié. L'occasion de faire connaissance...

L'e-guichet de la Commune de Chiny

Depuis le 1^{er} octobre 2021, les habitants de la Commune de Chiny ont la possibilité de faire appel à un e-guichet en vue d'obtenir gratuitement les documents dont ils ont besoin, sans se rendre à l'Administration communale.

Si certains fichiers nécessitent une commande, d'autres sont directement téléchargeables en format PDF comme par exemples les copies d'actes de naissance, les compositions de ménage, certificats de résidence ou encore les certificats de vie.

Certains documents émanant du Service Public Fédéral Intérieur (SPF) sont également disponibles, comme les extraits de casier judiciaire.

Seuls les documents non repris sur l'application e-guichet sont payants et disponibles uniquement au guichet de votre service Population.



Comment ?

L'e-guichet est disponible soit au moyen d'un ordinateur ou d'un smartphone via l'application « *it's me* » ou avec votre lecteur de carte eID.

L'« e-guichet » est disponible 24h/24 et 7j/7.

Pour les personnes n'ayant pas accès à internet, il est toujours possible de venir retirer les documents au service Population/Etat civil tous les jours ouvrables de 8h30 à 12h00.

Toutes les informations relatives à l'e-guichet se trouvent sur le Site officiel de la Ville de Chiny : www.chiny.be (en page d'accueil).



Excursion communale : marché de Noël à Gand

Mis en pause durant deux ans suite à la crise sanitaire, notre programme d'excursions communales est enfin réparti. Nous avons donc été heureux d'organiser à nouveau la traditionnelle excursion de fin d'année. Le dimanche 18 décembre dernier, c'est donc dans un car à double étage (complet !) que nous sommes allés à la découverte de Gand et de son marché de Noël. Plus d'une septantaine -petits et grands- de nos concitoyens y a participé.

Arrivés à Gand, certains ont choisi la croisière commentée sur la Lys, et ce, malgré un temps très froid mais fort heureusement très sec. Durant 50 minutes, le guide nous a fait découvrir les richesses architecturales, culturelles et historiques à admirer en naviguant au fil de l'eau. D'autres ont opté pour un tour dans les airs afin d'admirer la vue panoramique de la ville illuminée.

Mais tous ont visité la ville en arpentant ses ruelles et en profitant surtout des plaisirs du marché de Noël (par exemple : les chips spirales, une belle découverte !). Une excursion des plus réussies !

La bonne humeur et la convivialité étaient en effet les maîtres-mots. Nous vous remercions une fois de plus.

Grand merci également à notre sponsor, le magasin **SPAR** de Jamoigne, pour son soutien aux animations proposées, celles-ci rendant le trajet en autocar particulièrement attractif !

Prochaines excursions

› Dimanche **4 JUIN**, nous irons découvrir Dinant. Au programme, barbecue sur l'île d'Yvoir, avant un petit tour en téléphérique jusqu'à la citadelle, puis enchaîner avec une croisière sur la Meuse.

› **EN SEPTEMBRE**, nous découvrirons, près de Maastricht, le célèbre parc à thème du « *Mondo Verde* » comprenant une forêt de dinosaures, un zoo, des grandes volières et des attractions pour petits et grands !



Vovo KAMBU
Echevine
du Tourisme



Dans le cadre des commémorations d'août 1914 au Château du Faing :

une marche Rossignol-Jamoigne

le samedi 17 juin 2023

« La voie des brancardiers »

Les S.I de Jamoigne et de Rossignol ont uni leurs forces pour tracer ensemble une route de la mémoire appelée « La Voie des brancardiers ». Soyez les bienvenus sur « La Voie des Brancardiers ».

Nos majestueuses forêts en seront le décor, la Semois la colonne vertébrale.

Ce long chemin de mémoire vous conduira à un travail de mémoire. D'abord celui de comprendre pourquoi cette terrible journée du 22 août 1914 s'est soldée par une dramatique défaite française et ensuite, celui de s'imaginer comment les milliers de soldats blessés ont rejoint les ambulances organisées dans la proche région, et notamment celles de Jamoigne.

Chemin faisant, vous foulerez d'abord les terres meurtries de Rossignol. Ses champs

de batailles ont épongé tellement de sang de soldats, ses rues ont entendu tant de cris et ses cimetières ont reçu tellement de victimes.

Puis, à partir du bourg de Breuvanne, la Semois et ses larges méandres vous amèneront à Termes, Les Bulles et au Château du Faing. Il fut l'ultime étape en août 1914 pour des centaines de soldats en souffrance et en perte.

Tout au long de ce long chemin de douleur, des panneaux didactiques vous aideront à remonter le temps et ainsi entretenir la mé-

moire de ces héros.

Là où, il y a plus de 100 ans, la « Grande Guerre » n'avait laissé que champs de bataille et villages détruits, vous découvrirez aujourd'hui, en arpentant vallées et collines, des paysages surprenants et splendides, des hameaux pittoresques et accueillants.

Bonne route !

Tout savoir sur « La Voie des Brancardiers » Ouverture officielle de « la Voie des Brancardiers » : le samedi 17 juin 2023

- > 9h : Visite du mémorial (site du Château de Rossignol)
- > 9h30 : Départ de la marche du mémorial de Rossignol, bureau du S.I. Tintigny
- > 16h : Arrivée au Château du Faing à Jamoigne (heure approximative)
- > Pas de restauration sur le parcours (prévoir donc pique-nique et boissons)
- > Participation gratuite

Réservation obligatoire :

- > par email : jamoigne1418@gmail.com
- > par téléphone : 0498/20.48.77 ou 0496/38.42.70 (les places seront limitées - votre participation vous sera confirmée début juin)



> La rue du Lieutenant de Crépy à Les Bulles rappelle aux citoyens de la Commune de Chiny le lâche assassinat perpétré par les Allemands rue de la Chevrette le 15 août 1914.

..

> A Termes, « Le Sacré Cœur », inauguré le dimanche 7 octobre 1930, jour de la fête de l'Indépendance de la Belgique.

Les marcheurs de la « Voie des brancardiers » passeront par la statue du Sacré Cœur, en haut du village. Ce monument rappelle les tristes événements d'août : les victimes civiles et militaires de Termes et Frenois, le massacre au village voisin de Rossignol.

Il rend aussi hommage à la sœur Charlotte, religieuse et institutrice à l'école libre du village. Dans sa langue maternelle, elle supplia un officier allemand de protéger le village.

(sources : Marc GUIOT, Termes, Frenois au fils du temps et de l'eau... 1996)

>

Action sociale

NOUVELLE ACTION À VENIR DU PLAN DE COHESION SOCIALE (PCS) : DECOUVRIR ET VOUS PERFECTIONNEZ EN INFORMATIQUE !



Vous souhaitez devenir autonome sur le plan informatique et manipuler votre ordinateur en maestro ?

Vous éprouvez des difficultés à organiser vos fichiers ? Ou à utiliser le traitement de texte, à naviguer sur Internet ?

Vous désirez apprendre à envoyer des mails et à gérer vos données en ligne ?

Alors, cet atelier et ses différents modules sont faits pour vous :

- > Premiers pas sur l'ordinateur (Débutant)
- > Découverte d'Internet et du mail (intermédiaire)
- > Pour aller plus loin : mises en page de texte, utilisation de clé USB, création de mots de passe sécurisés,...

Ces différentes formations seront lancées par la Ville de Chiny si un nombre suffisant d'inscrits est enregistré !

Informations auprès de
Madame Stéphanie RASKIN
061/325359 ou 0476/260542
stephanie.raskin@chiny.be



En collaboration avec le Plan de Cohésion Sociale de la Ville de Chiny et la Bibliothèque Publique de Jamoigne.

Repair cafe : un an déjà !

Le 28 novembre dernier, le « Repair Café » de la Ville de Chiny fêtait son premier anniversaire. Le Plan de Cohésion Sociale (PCS) souhaite remercier ses réparateurs et bénévoles pour leur efficacité, constance et bonne humeur à chaque rencontre. Ce qui contribue à faire de cette action un franc succès !



Le Plan de Cohésion Sociale (PCS) souhaite remercier ses réparateurs et bénévoles pour leur efficacité, constance et bonne humeur à chaque rencontre. Ce qui contribue à faire de cette action un franc succès ! Nous constatons que de plus en plus de monde est au rendez-vous, qu'il s'agisse de citoyens ou de bénévoles. Ce qui nous conforte dans l'idée que le besoin de rencontres conviviales allié à celui du principe d'économie circulaire (réutilisation des objets pour éviter le gaspillage) sont bien présents sur notre Commune.

N'hésitez donc pas à nous rejoindre chaque quatrième samedi du mois de 9h à 12h (sauf juillet, août et décembre). Chaque visiteur passe un moment convivial en attendant son tour autour d'une boisson chaude et de pâtisseries maison. Nos offres de réparation s'étendent de l'électroménager à la couture en passant par les vélos, l'informatique et imprimantes ou des propositions plus artistiques au fil des saisons (confection de nœuds, etc..).

En chiffres, depuis ses débuts, le « Repair café », ce sont :

- > 149 participants ;
- > 291 heures de bénévolat ;
- > 458 kgs de déchets évités ;
- > Sur les 174 appareils pris en charge, 106 ont été réparés et 35 sont réparables.

Dans le top 3 des appareils les plus réparés nous trouvons les aspirateurs, suivis des petits objets de cuisine et des accessoires de beauté et pour cheveux.

Intéressé(e) ? Renseignements auprès de Mme Stéphanie RASKIN (e-mail : stephanie.raskin@chiny.be ; tél. 061 32 53 59) ou sur la page FB du Repair Café Chiny.



Lisiane MALHAGE
Echevine

SI CHINY

Mars – avril :

Atelier poterie et sève de bouleau

Pour plus d'informations : +32 61 31 54 04



Les samedis 08/04 et 06/05

Balades guidées

“ Les Arbres et Nous ”

Balade à la découverte des arbres



Départ à 13h . Fin prévue vers 16h

Un après-midi pour découvrir et se faire du bien
P.A.F. : 10 €

Places limitées : +32 61 31 54 04

Dimanche 14 mai

Marche Adeps

Nous vous proposons des parcours forestiers de 5- 10 -15 et 20 km

Départ à 8h du Centre ADEPS du Liry

Infos : +32 61 31 54 04

Dimanche 11 juin

Chiny au jardin : 12ème édition

Visites de jardins et grande foire aux plantes, artisans et producteurs.

Journée conviviale à ne pas manquer

Infos : +32 61 31 54 04 ou chiny-si@skynet.be

Infos : Centre Culturel du Beau Canton :

+321 61 31 30 11 ou www.ccbeaucanton.be

Harmonie Royale Caecilia d'Izel

Centre Culturel à IZEL

Samedi 25 mars 2023

à 20h00

Concert de Gala de clôture du 100ème anniversaire de l'harmonie royale Caecilia

Infos : F. JACQUES au 0495/57 82 24

IZEL

Dimanche 28 mai (Pentecôte)
de 6h à 18h

Brocante annuelle

Concerts-animations sous chapiteau – Buvette, barbecue ...

Pas de réservations. Placement par ordre d'arrivée dès 5h.

Infos : F. JACQUES au 0495/57 82 24

Centre culturel du Beau Canton

Samedi 1 avril 2023 à 20h

Spectacle NA'NI ET L'INFINI DES POSSIBLES - Cie Grasparrassa

Tous publics | Dès 8 ans

Anciennes Ecoles de Chiny

Une femme seule sur scène et une galerie de personnages qu'elle convoque pour livrer son histoire. Avec beaucoup d'humour et d'autodérision, Na'Ni nous invite dans un voyage initiatique de la survie à la vie. C'est un désir de liberté, d'épanouissement et d'élégance sauvage. Elle chante ses racines, sa danse est un éclat féminin et puissant, ses paroles nous transportent avec enthousiasme vers l'envie d'être soi.



Conditions & tarifs

Prix : 12 € - 9 € - Article 27

reservation@ccbeaucanton.be

+32 (0)61 31 30 11

Vendredi 12 mai 2023 à 20h

Concert TRIO YALLA

Anciennes Ecoles de Chiny

Depuis bientôt 20 ans à égayer la région de leurs reprises vocales aux arrangements uniques, les 3 drôles de dames gaumaises reviennent en force avec un programme de cover varié. Tantôt enjouées, tantôt poignantes, laissez-vous embarquer dans le monde de ces puristes du bon son qui proposent un savant mélange de titres actuels ou plus anciens dépoussiérés, accompagnés en version acoustique inédite.



Conditions & tarifs

Prix : 12 € - 9 € - Article 27

reservation@ccbeaucanton.be

+32 (0)61 31 30 11



DNF

Dimanche 30 avril 2023

Balade printanière en forêt

de Les Bulles-Termes : à la découverte de la gestion forestière, des particularités de la faune et de la flore.



Balade guidée (une matinée) par un agent DNF (Département Nature et Forêt) de la Région wallonne.

Rendez-vous : 9h30 à la Croix Jacob (au bout de la rue de la Chevrette à Les Bulles)

Renseignements et inscriptions

Stéphane BOCCA. GSM : 0479/866130



Les bienfaits de la marche

La marche améliore votre condition physique. Elle protège des affections cardiaques, permet de lutter contre le surpoids, de prévenir le diabète, aide à garder l'esprit vif, augmente l'absorption d'oxygène pour une meilleure régénération du cerveau.

Si vous souhaitez nous rejoindre,
consulter notre site web :

www.lesroutheux-izel.com

